

CANDIDATURES

L'utilisation de l'IA est-elle autorisée ?

Si le ou la participant·e utilise un outil d'intelligence artificielle générative, il ou elle doit s'assurer que l'œuvre présentée est originale et indiquer dans les crédits que l'IA a contribué à sa création.

Quelle est la procédure de soumission de candidature ?

Il y a deux étapes pour soumettre une candidature : la pré-inscription et l'inscription.
Pour se pré-inscrire, il suffit de remplir le formulaire accessible sur le site :
<https://www.vizuvizu.fr/formulaire-de-candidature>

Ensuite, via un lien sécurisé tu déposeras tes fichiers.

L'inscription comprend:

- Une note d'intention avec une présentation du parcours et du lien avec la Seine Saint-Denis
- Un portfolio
- Fichiers avec les oeuvres **originales**
- Coordonnées et un lien vers vos réseaux sociaux

Quels sont les formats acceptés ?

- La photo - 4 à 6 photographies (format .tif, A4 minimum, 21x29,7cm, 300 dpi)
- L'illustration - 2 illustrations minimum (format .tif, A3, portrait (vertical), 300 dpi)
- Le motion, vidéo ou animation - une ou plusieurs vidéos d'une durée d'environ 1 minute chacune (format .mov, 1900/1080 pixels, HD minimum)

Est-il possible de candidater dans plusieurs catégories ?

Oui, chaque candidat peut soumettre des projets différents pour chacune des catégories.

Combien de temps je dispose pour soumettre ma candidature ?

La pré-inscription commence en octobre 2024 et les candidatures sont ouvertes à partir de janvier 2025 jusqu'à fin février 2025.

Puis-je soumettre plusieurs candidatures pour une catégorie ?

Non, une seule candidature par catégorie et par personne est acceptée.

DÉROULEMENT DU CONCOURS

Quelles sont les différentes étapes du concours ?

Le concours comprend 5 étapes différentes :

- La pré-inscription: à partir du 3 octobre 2024
- Les candidatures : du 1 janvier 2025 au 28 février 2025
- Le premier jury : 10 Avril 2025
- Le jury final et vernissage : mai/juin 2025
- Le mentorat et les masterclass : à partir de mai/juin 2025